

**INSTITUT DE RECHERCHE EN GEOPOLITIQUE ET
D'ETUDES STRATEGIQUES**

Revue
Intelligence Stratégique

Vol. 008, Numéro 021, Avril-Juin 2025

E-ISSN : 3006-5488, P-ISSN : 3006-547X

<https://doi.org/10.62912/JYFU3565>



Siège social : 292, avenue Mweka, Commune de Lingwala, Kinshasa, République
Démocratique du Congo.

Téléphone : +243 82 006 1696 ; 81 86 19 121; 89 7175 074

E-mail : felly.lukunga@revue-is.org, article@revue-is.org, info@revue-is.org ;

Internet : www.revue-is.org ; www.irges.org

Europe : 59, Rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse, + 41 22 810 88 68, Chambre de
Commerce Suisse-RD Congo, info@ccsc.ch



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 8, numéro 21
Avril-Juin 2025
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/TXTZ3528>
www.revue-is.org

PHÉNOMÉNALE ELECTION DU 20 DECEMBRE 2023 EN RDC. DEFIS ET DIFFICULTES STRUCTURELLES

Liévin MPWO MAKOLO

Professeur Associé au Département de Sociologie à l'Université Pédagogique Nationale/Kinshasa-RDC

lievinmpwo@gmail.com

Dave IKEMBELEKE KOLIKA

Doctorant en Sciences Politiques et Administratives et Chef de Travaux à l'Université Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa-RDC

RESUME

Cet article s'est intéressé aux enjeux et défis des élections en République démocratique du Congo, confrontée à des crises politiques récurrentes, en l'occurrence, de légitimité des institutions et de leurs animateurs¹. Présentées comme la seule voie de légitimation des pouvoirs politiques, les élections sont un levier de changement et de développement. Mais force est de constater qu'après l'époque des coups d'Etats, des dictatures et des rebellions qui mirent fin à des démocraties embryonnaires expérimentées à l'aube des indépendances, et l'avènement de ses premières élections en 2006, la phénoménale élection peine à relever le défi de crise de légitimité et tous les espoirs rêvés se sont envolés.

Mots-clés : *élection, démocratie, légitimité, RDC.*

ABSTRACT

This paper examined the issues and challenges surrounding elections in the Democratic Republic of Congo, a country facing recurring political crises, specifically crises of legitimacy affecting its institutions and their leaders. Presented as the only means of legitimizing political power, elections are a lever for change and development. However, it must be noted that after the era of coups, dictatorships, and rebellions that put an end to the embryonic democracies that

¹ Exposé des motifs de la constitution du 18 février 2006 telle que révisée à ce jour.

emerged at the dawn of independence, and the advent of its first elections in 2006, the phenomenal election is struggling to meet the challenge of the crisis of legitimacy, and all hopes have been dashed.

Keywords : *election, democracy, legitimacy, DRC.*

INTRODUCTION

La problématique de l'élection en Afrique subsaharienne et particulièrement en République démocratique du Congo a pour point de départ la mise en place progressive par les architectes de cette République, d'un système de partis semi-compétitif s'articulant autour d'un parti ultradominant. La question de la consolidation démocratique est une problématique qui a intéressé de nombreux chercheurs depuis l'amorce de la troisième vague de démocratisation intervenue en particulier au début des années 90 sur le continent africain.

La survenue d'une élection au pouvoir est considérée de nos jours comme l'un des principaux marqueurs du caractère démocratique d'un régime politique. Bien que cette association soit considérée comme un sens commun dans le commentaire politique, elle est pourtant loin d'aller de soi en réalité, surtout lorsque l'on prend un peu de recul historique ou géographique.

En outre, la complexité des négociations de coalition, menées à huis clos, conduit à ce que les programmes gouvernementaux divergent assez fortement des programmes électoraux de chaque camp. À dessein, le contrat de coalition ne règle pas tous les détails de l'agenda politique commun. Et depuis que les élections ont lieu en République Démocratique du Congo, la situation du Congolais sur tous les plans (social, économique, sécuritaire, juridique) jusqu'à ce jour est toujours dans une impasse, et l'avenir semble être porteur de fortes incertitudes. La transition vers une vie politique démocratique encore très récente en RDC est toujours entachée de violences et d'incertitudes.

« Le constat qui se dégage après plus de deux décennies de pratique démocratique, c'est que la transmission du pouvoir politique n'obéit pas toujours aux prescriptions constitutionnelles, elle continue d'être influencée par des procédés illégaux qui traduisent une anomalie de la vie politique constitutionnelle

faite de flux et de reflux, de continuités et de ruptures, de permanences et de mutations² ».

D'autres auteurs notent que le système politique congolais a réussi la performance de « se stabiliser en combinant les formes de la démocratie libérale et des traits autoritaires... [Ce type de régime hybride autorise] la création et l'activité de partis politiques, l'organisation de la société civile et de certaines presses "indépendantes", pour s'assurer le soutien des pays occidentaux. Mais il renferme en revanche, le jeu politique au travers de dispositifs stratégiques. Il ne s'agit donc pas d'un régime nécessairement en chemin vers l'amélioration et la consolidation d'une démocratie. C'est un système politique qui, en maintenant une apparence démocratique, permet de ne pas exposer le pouvoir au risque du pluralisme et de la libre compétition³ ».

Pour William Case, ce type de régime est souvent un héritage de l'histoire que les héritiers ont réussi à fructifier avec succès, grâce notamment à d'habiles stratégies de manipulation qui se traduisent par un « calibrage » de la compétition électorale à travers la restriction des libertés civiles, l'exclusion et la fragmentation de l'opposition, l'exclusion d'électeurs des listes électorales, la corruption, l'intimidation,⁴ etc.

Certes, et au regard de la situation congolaise, les élections ne sont pas présentées comme ayant « ouvert une nouvelle phase dans la quatrième République en permettant le changement », et vouées à devenir « une référence dans l'histoire politique congolaise ».

La notion d'élection est intimement liée à celle de changement, dans le sens commun comme dans le discours des animateurs et des commentateurs de la scène politique. Le changement par ou grâce à l'élection constitue, un topique du discours politique, en particulier chez ceux qui aspirent à remplacer les gouvernants en place ou à contester leur action.

² GUEYE, « Les coups d'État en Afrique entre légalité et légitimité », dans *Droit sénégalais*, n° 9, novembre, 2010, p. 267.

³ HILGERS M. et MAZZOCCHETTI J., *Politique africaine*, n°101, mars-avril, 2006, p.12.

⁴ CASE W., cité par SCHEDLER A., « The Logic of electoral authoritarianism », in SCHEDLER A. (eds), *Electoral authoritarianism : the dynamics of unfree competition*, Lynne Rienner Publishers, London, 2006, p. 72.

I. UN REGARD METHODIQUE SUR NOS ELECTIONS

Il n'y a pas de réalité, pas d'événement ou d'image indépendants du domaine social dans lequel ils sont considérés. Quel est l'environnement dans lequel nous voyons le monde ? Nous ne sommes ni au paradis, ni à des milliers de kilomètres sous l'océan. Nous vivons dans une histoire complètement dominée par le capitalisme, dans une société qui vénère le commerce et présente le sophisme. Durant la période de domination formelle du capitalisme du XIII^e siècle en Italie par exemple, (une des premières manifestations du capitalisme dans des villes italiennes comme Venise, Florence ou Rome) jusqu'en 1914, le capitalisme a dominé le monde par l'ordre et la stabilité, comme dans le processus d'occupation des terres par la colonisation.

Cependant, à partir de 1914, nous sommes entrés dans la période de domination totale du capitalisme. Aujourd'hui, le capital s'est infiltré même dans nos relations les plus intimes. Dans la domination totale du capitalisme que nous connaissons aujourd'hui, c'est le chaos qui donne lieu à sa croissance. Le chaos est la dernière étape de la domination mondiale du capitalisme. Le chaos que nous vivons au Congo-Kinshasa, en Palestine ou en Ukraine est le fonctionnement normal du capitalisme. Mais qu'est-ce que le capitalisme, qu'est-ce qui le définit ? Le capitalisme se définit par la recherche du profit à tout prix. La rentabilité est la valeur la plus élevée du capitalisme. Le profit devient alors l'horizon infranchissable de l'action humaine. On le voit dans notre pays, nous avons plus de politiques que d'industriels, car la politique est devenue plus lucrative que l'industrie et plus précisément, nous assistons à une industrie politique. D'où viennent les ressources ? Toute la richesse du Congo provient des ressources naturelles et humaines, des droits de douane et des taxes. Ces richesses sont là pour reconstruire le Congo en un Etat-nation, mais malheureusement, elles construisent la vie d'autres individus spécifiques qui achètent des villas en Occident et envoient leurs enfants pour étudier à l'étranger.

Les dirigeants politiques congolais sont confrontés à ces prix exorbitants pour scolariser leurs enfants. Les soins médicaux des politiciens congolais coûtent extrêmement cher à l'Etat. Tout cela est de notoriété publique. Le monde capitaliste est présent ici à travers notamment la Banque Mondiale qui participe à de nombreux projets de développement et le Fonds Monétaire International qui

restructure à volonté la dette et surveille la balance des paiements de la République démocratique du Congo. Bref, malgré la gabegie financière à laquelle nous assistons, le monde capitaliste donne toujours une note de satisfaction au régime congolais. Pourquoi cela ? Voulons-nous savoir ? Le capitalisme ne valorise que ce qui le valorise.

Aujourd'hui, malgré le chaos financier et même le chaos politique démontré par les élections désastreuses du 20 décembre 2023, pour le capitalisme (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International), le Congo et l'économie congolaise fonctionnent bien. L'afflux des matières premières sur les marchés mondiaux se poursuit. Le capitaliste ne se soucie des personnes que dans la mesure où elles sont des propriétés. Le capitalisme n'aime les gens que comme des biens rentables. Actuellement, la souffrance des Congolais n'intéresse le capital que lorsqu'elle rentre dans le plan objectif de valorisation capitaliste. Et dans le sens inverse, lorsque le capital vous montre la souffrance, en vidéo, en audio ou en film, comme les images des migrants aux Etats-Unis en provenance du Mexique ou de réfugiés africains mourant en Méditerranée ou des Congolais fuyant l'invasion du M23 dans l'Est du Congo.

Quand le capital vous montre ces images, c'est parce que cette souffrance doit être intégrée dans le processus de domestication et d'asservissement des humains. On entend souvent que ces types d'analyse sont des théories du complot et que voir la main du capitalisme partout est donc un complot dans l'histoire. Ce n'est pas le complot qui fait l'histoire, mais le développement des forces productives qui, par exemple, a nécessité à un moment de l'histoire le départ de Laurent-Désiré Kabila. Les complots ne disposent pas d'une autonomie significative. Dans l'analyse méthodologique, nous devons toujours rechercher la dialectique des relations globales, qui existent au-delà de la surface des choses que nous expérimentons. Pourquoi le désastre électoral du Congo n'a-t-il pas trop ébranlé le monde ? Au-delà des problèmes immédiats que cela soulève au Congo, il est important de les situer dans une dialectique des relations globales des choses qui composent l'histoire profonde.

Le Congo est lié au marché mondial et les élections au Congo sont considérées comme bonnes du point de vue du marché capitaliste. Le capital considère les Congolais comme une marchandise, au même titre que les minerais et le bois provenant de leur pays. Pour mieux comprendre les élections au Congo,

il est important de les situer dans le long terme, ce qui permet de comprendre les dialectiques qui font l'histoire. Il est important de savoir que tout ce que la souffrance d'une nation prise en otage par des prédateurs appelés le gouvernement, tout simplement parce qu'au niveau local, la dictature règnera d'une main de fer sur les dissidents congolais, et qu'au niveau mondial, la souffrance des Congolais apparaît profitable aux marchés mondiaux.

En d'autres termes, l'impact de ce que nous vivons dans notre pays, qu'il s'agisse d'embouteillages qui durent plusieurs heures sur les routes, des soins médicaux catastrophiques qui ne peuvent plus soigner même les maladies qui étaient jadis soignées ou d'étudiants qui détruisent la vie économique de leurs parents pour payer les frais de scolarité dont les résultats sont proches de zéro, tout cela semble profiter à l'économie mondiale aussi longtemps que le M23 continue de vendre du coltan par le Rwanda ou que le gouvernement continue de s'enrichir grâce à la vente des minerais du pays. Rien ne poussera donc le capital à s'émouvoir du sort du peuple congolais. Tout mouvement collectif congolais conscient appelant au renversement social se heurtera sur son passage à la communauté capitaliste internationale. L'objectif est donc d'aider à comprendre deux niveaux de réflexion sur tout événement historique, comme l'élection congolaise. D'un côté, il y a le niveau de surface, le ras des pâquerettes ou l'écume des choses, comme la condamnation explicite des machines à voter entre les mains des individus qui les ont utilisées. Et d'autre part, le niveau profond qui nécessite d'insérer ces actions de Kadima dans la dialectique globale du long terme qui fait l'histoire profonde. Ces deux niveaux se complètent.

II. ELECTIONS ET ALTERNANCE AU POUVOIR/POLITIQUE

Le phénomène de l'alternance n'a été aussi discuté que ces dernières années en République démocratique du Congo. Alternance souhaitable selon les uns, inutile selon les autres, elle est l'objet de réflexions normatives, elle occupe l'actualité. Mais, dans sa réalité, est-elle un mot ou un modèle ? Le concept d'alternance est emprunté au langage courant et c'est là une source de difficultés pour cette réflexion. Concept du langage commun [au Congo-Kinshasa] et non scientifique, descriptif et non technique, axé sur les effets et non sur les causes, il présente les défauts recensés par E. Durkheim, « d'autant qu'il n'échappe ni à l'ambiguïté, ni aux abus de la généralisation, et risque à tout moment d'être

recupéré par les prénotions et le sens commun. Il importe donc de le soumettre à une critique méthodologique et historique en vue de l'utiliser avec quelques précautions sur le plan scientifique »⁵.

« Dans les régimes démocratiques consolidés, l'institutionnalisation de l'alternance constituant une sorte de perfectionnement qui, grâce à l'organisation bipartite (ou bipolaire) de la compétition politique et au consensus assez large autour des cadres institutionnels du régime, présenterait l'insigne avantage de conjuguer changement et stabilité, tout en préservant les systèmes politiques du changement radical et des maux qui lui sont associés⁶ »

Certes, au regard de cette réflexion, la routinisation de l'alternance introduirait la possibilité d'un changement de politique en limitant les risques et les incertitudes dans une société donnée.

Or, contrairement à la pratique traditionnelle d'alternance d'ailleurs, notamment des pays à vieille démocratie, l'expérience de la République démocratique du Congo a été marquée par une histoire politique sans alternance depuis son accession à l'indépendance jusqu'en 2019 où le pays a connu sa première alternance. Elle se distingue des démocraties électorales en ce qu'elle ne repose pas sur une séparation et un équilibre effectifs des pouvoirs. Aussi, cette expérience démocratique est basée ni sur un Etat impartial, républicain, ni sur une justice indépendante et impartiale, ni sur la transparence de la structure organisationnelle pouvant assurer la crédibilité des élections ; ce qui constitue un défi à relever pour une alternance pacifique.

Si la notion d'alternance au pouvoir est d'usage courant dans la science politique, son étaiement théorique se limite à un point d'accord minimal autour de son champ d'application et de deux postulats, l'un fonctionnel, l'autre normatif, qui en fondent la portée analytique. Ainsi, bien qu'observable à d'autres échelons ou dans d'autres configurations du pouvoir politique, l'alternance concerne essentiellement le champ du gouvernement national des régimes pluralistes.

⁵ DURKHEIM E., cité par MENOUNI A., « L'alternance et la continuité de la politique de l'État. Cas des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France », dans *Revue française de science politique*, 36^e année, n°1, 1986, p.98.

⁶ d'ESTAING G., *Démocratie française*, Fayard, Paris, 1976, p. 85.

En outre, l'histoire de cette alternance étant récente, son étude s'avère intéressante pour cerner l'histoire politique du pays (sur le processus démocratique), le contexte de ladite alternance pacifique, son caractère phénoménal, ses enjeux et ses défis. Il est aussi question, dans ce point, d'analyser et comprendre les représentations des habitants de la ville de Kinshasa sur leur première alternance présidentielle.

Dans ce contexte, il ne s'agit pas de présumer ou de mesurer un changement subséquent à l'alternance phénoménale au Congo-Kinshasa, mais d'interroger localement, relationnellement, empiriquement les liens causaux entre élection et alternance qui peuvent entraîner un changement dans des situations socioéconomiques concrètes. Pour le dire autrement, la perspective de ce point s'inscrit dans l'analysabilité de l'exercice intellectuel qui consiste à étudier un processus d'alternance au pouvoir en réfutant l'équivalence implicite entre élection, alternance et changement.

III. ENJEUX DE L'ELECTION ET DE L'ALTERNANCE : PROBABILITE ET ANTICIPATIONS

Les enjeux qui se rattachent à l'effectivité de l'alternance démocratique sont à la fois d'ordre externe et interne. D'un point de vue externe, Holo note : « la démocratie libérale, après la chute du mur de Berlin et la déconfiture des démocraties populaires de l'Europe de l'Est, s'est imposée comme le modèle universel de système politique permettant à tous les courants d'opinions de s'exprimer et de s'organiser librement. Le triomphe de la démocratie libérale en tant qu'affirmation du pouvoir du peuple et unique forme légitime d'organisation des sociétés humaines s'est traduit par un ensemble de règles présentées sous les couleurs de l'État de droit ⁷».

Considérés comme les « géniteurs » immédiats des soubresauts démocratiques en Afrique à la fin des années 1980, selon Degni-Segui : « Les facteurs extrinsèques liés à la fin du monde bipolaire illustrent bien la mondialisation de la démocratie libérale. Ces facteurs, certes conjoncturels, ont eu

⁷ HOLO T., « Démocratie revitalisée ou démocratie émasculée ? Les Constitutions du renouveau démocratique dans les États de l'espace francophone africain : régimes juridiques et systèmes politiques », dans *Revue Béninoise des Sciences Juridiques et Administratives*, n°16, 2006, p. 85.

une incidence significative sur les processus de transition en Afrique francophone. Ils ont manifestement délégitimé les pouvoirs autoritaires et contribué à l'adhésion de ces sociétés africaines au modèle politique libéral. En rejetant les pouvoirs non démocratiques, ces facteurs ont créé les conditions d'émergence d'une nouvelle culture faisant de la liberté un signe d'ouverture au pluralisme politique »⁸.

L'effondrement du mur de Berlin, qui a marqué la fin de la rivalité Est/Ouest, a entraîné la disparition des régimes communistes. Perçu comme un symbole important, il a incontestablement constitué le déclencheur de la rupture tant politique que doctrinale dans les États d'Afrique, notamment en République démocratique du Congo. Ainsi, Aldrin et al. pensent que : « si une alternance ne se concrétise pas systématiquement par les changements promis lors de la campagne électorale, elle engendre généralement une série de modifications au sein du champ politique et des champs adventices. Cependant, la composition des principales institutions politiques (telles le gouvernement ou le Parlement, mais aussi celle des différents secteurs de l'administration d'État ou des bureaux des principaux partis dits de gouvernement...) est directement et immédiatement affectée par l'alternance⁹ ».

Ceci étant, et au regard du contexte de la République démocratique du Congo, des équipes dirigeantes et l'installation aux postes de gouvernement et de direction administrative comptent parmi les transformations rapides et visibles qui sont subséquentes à cette première alternance historique au pouvoir. Mais ces transformations affectent aussi, quoique de façon moins visible, d'autres champs sociaux liés au champ politique. L'élection et l'alternance s'accompagnent alors généralement d'un certain nombre de décisions plus ou moins symboliques à propos desquelles il existe une attention, voire une attente, plurielle (de la part de la majorité, de l'opposition, des commentateurs, des journalistes). Ainsi, dans ce contexte de la République démocratique du Congo, si l'on se réserve pour le moment la question des transformations effectivement ou spécifiquement dues à l'alternance, il reste néanmoins, dans l'imaginaire collectif des Congolais, la seule idée d'un changement de gouvernance ou de ligne politique qui est la source

⁸ DEGNI-SEGUI R., « L'influence de la démocratie libérale dans le monde : le cas de quelques États de l'espace francophone », in VETTOVAGLIA J.P., (sous la direction de), *Démocratie et élections dans l'espace francophone*, Bruylant, Bruxelles, 2010, p. 46.

⁹ ALDRIN P., BARGEL L., BUE N. et PINA C., (dir), *Introduction générale. Une sociologie politique pour les alternances au pouvoir*, Editions du Croquant, coll. « Sociopo », 2016, p.43.

d'attentes, d'espérances ou d'inquiétudes de changements dans la vie des gouvernés congolais.

Pour Aldrin et al., « les représentations sociales de l'alternance, selon que celle-ci est routinière ou inédite, sont une pièce de l'engrènement explicatif élaboré. En tant qu'éléments de définition de la situation, les représentations et les croyances attachées au changement de majorité politique nourrissent des anticipations et des réactions qui conditionnent, et peuvent contribuer à expliquer, la portée d'un changement de politique¹⁰ ».

En rapport avec la situation de la République démocratique du Congo, le constat se dégage : appuyées par leur base partisane, l'équipe gouvernementale et la majorité parlementaire adaptent leurs agendas, mettent en œuvre des actions en direction des segments de l'électorat jugés « sensibles ». Ils prennent également des positions et des décisions sur des dossiers jugés prioritaires par les médias et dans « l'opinion », notamment les questions sur les échéances électorales. Selon leur inclination politique, les responsables politiques du pouvoir ou de l'opposition, dans leur espace social hiérarchisé et différencié, tentent d'accélérer ou au contraire, de freiner des réformes, voire travaillent à des contre-projets.

C'est ce qu'affirment Aldrin et al., lorsqu'ils indiquent : « Sollicités ou non par les futurs compétiteurs de l'élection nationale, syndicats, porteurs de cause et autres représentants d'intérêt public, s'ingénient à placer leurs revendications au cœur du débat politique ; et les intellectuels engagés et/ou médiatiques, cherchent à aiguillonner (enfoncer) par leurs analyses, commentaires les pronostics. Les médias d'information se font l'écho de ces différentes entreprises, dressent les portraits et font le récit des duels de la campagne ; ils mettent en scène les coulisses du monde politique où la lutte pour la définition de la bonne stratégie et pour l'obtention des postes (investitures pour les sièges électifs, composition des équipes de campagnes) a déjà commencé. Ils participent ainsi à l'émergence d'une dramaturgie de l'alternance, par la présentation des alternatives à la majorité en place et la mise en lumière des conséquences potentielles d'un changement politique »¹¹.

¹⁰ *Ibid.*, p. 85.

¹¹ *Ibid.*, p. 28

Dans cette perspective, Courty et Gervais notent : « Le caractère polymorphe et interagissant de ces multiples anticipations qui invite à dépasser une vision strictement électorale de l'alternance, c'est-à-dire une analyse centrée sur une séquence programmée de confrontation majorité/opposition arbitrée par les électeurs »¹².

L'alternance se joue autant en-deçà qu'au-delà du moment électoral. Aussi, pour saisir tous les enjeux de connaissance que recouvre la notion, il convient d'élargir la focale temporelle pour dépasser le temps électoral comme la focale sociologique pour faire entrer dans l'analyse tous les acteurs et actions qui, diversement, participent à la construction des enjeux de l'alternance.

À travers l'observation des conduites orientées socialement (dans le sens défini par Max Weber), par et vers cette perspective plausible et prochaine de changement, il est envisageable de mettre au jour certains des effets que la probabilité d'un changement (de) politique exerce sur les groupements sociaux impliqués, à divers titres, dans la direction du gouvernement¹³.

Dans le contexte congolais, raisonnables, ces conduites (congolaises notamment), fondées sur l'anticipation d'une élection et d'une alternance le sont au regard des représentations que les acteurs en ont. Au fait, il s'agit de (pré)visions fondées sur leurs expériences vécues et parfois mythifiées du passé, sur les croyances et convictions de leur milieu de socialisation, et donc sur leur façon très particulière de concevoir l'avenir politique congolais. Ces représentations des Congolais : pouvoir, opposition et société civile dans sa diversité tendancielle, sont également aux prises avec les multiples discours qui évoquent cette éventualité dans l'espace public et médiatique. Les acteurs politiques en particulier adaptent leurs façons de jouer aux règles du jeu. On comprend ainsi que ces anticipations et par là même les « effets » de l'alternance diffèrent selon que l'alternance est un événement rare.

Toutes ces remarques inclinent à repousser toute approche trop fonctionnaliste et normative de l'élection et de l'alternance et à lui préférer une approche tout à la fois interactionniste, c'est-à-dire attentive aux principes d'ordre

¹² COURTY G. et GERVAIS J., « L'autre élection présidentielle : les groupes d'intérêt en campagne », in GERSTLE J. et MAGNI-BERTON R., (dir.), *La campagne présidentielle*, L'Harmattan, Paris, 2014, p.112.

¹³ ALDRIN P. et al., *Op. cit.*, p. 57.

institué du jeu politique et aux interdépendances, plus compréhensive, qui est attentive aux représentations des acteurs et à leurs définitions des enjeux et délibérément relationnelle aux facteurs endogènes mais aussi exogènes au champ politique.

« Une telle perspective constructiviste sur les alternances au pouvoir suppose d'y investir l'hypothèse continuiste, au sens où les propriétés de possibilité et de probabilité attribuées diversement par les acteurs sociaux à l'événement-alternance ne sont significatives que prises dans une séquence temporelle longue et dans un cadre d'interactions pour partie prévisible car connu d'eux¹⁴ ». Certes, l'occasion-alternance se pose comme enjeu ou comme problème, d'autant plus que la plausibilité et l'imminence d'une alternance introduisent, de part et d'autre de la lutte électorale, une certaine incertitude quant à l'avenir, et cette incertitude peut délier partiellement les contraintes de position, et ouvrir momentanément le spectre des interactions stratégiques. Ainsi, notent Aldrin et al. : « La rhétorique de l'alternance est une pièce symbolique majeure du jeu politique où le temps et l'histoire communs sont mis en scène. Les acteurs de l'arène politique font des usages différenciés de cette occasion-alternance selon qu'ils souhaitent en faire un facteur de pression, d'accélération ou plutôt d'étirement du rapport de force politique en cours »¹⁵.

Derrière leur discours sur l'usure du pouvoir, « la soif de changement » et « le désir d'alternance » douteux, ces expressions supposent que le vote organisé par l'occasion-alternance est susceptible d'un fort investissement populaire pour changer la donne politique. À l'approche d'une occasion d'alternance, tout l'enjeu pour l'opposition consiste à alimenter « le désir d'alternance » des électeurs et à apparaître comme la meilleure alternative à la majorité en place, notamment dans le cas de la République démocratique du Congo où cette dernière semble ne pas répondre aux attentes de la population. Dans ce modèle explicatif, les électeurs sont supposés voter pour l'alternance sur la base d'un rejet de la majorité en place (vote sanction) et/ou du choix des propositions alternatives portées par l'opposition (vote d'adhésion).

¹⁴ DOBRY M., *Sociologie des crises politiques*, Presses de la FNSP, Paris, 1986, p.164.

¹⁵ ALDRIN P. et al., *Op. cit.*, p. 55.

Cette vision rationaliste et souvent utilitariste du vote d'alternance repose sur le postulat que les électeurs voteraient ici en connaissance de cause. Et l'alternance serait, de fait, la traduction d'un vote sur enjeux.

IV. COMMENT ORGANISER DE BONNES ELECTIONS AU CONGO-KINSHASA ?

Du 20 au 21 décembre 2023, le Congo venait de connaître deux journées folles dévolues aux élections présidentielles. Le moins que l'on puisse dire est que cette pratique qui revient tous les cinq ans depuis 2006 était cette année-là beaucoup moins préparée et mal organisée. Marx disait que la différence entre une toile tissée par une abeille et celle d'un architecte est que l'architecte a la toile dans sa tête avant de la construire.

Dans un monde de plus en plus complexe, la toile existe dans nos têtes avant que nous la déployions dans le monde. Le manque de préparation qui a caractérisé les élections au Congo ne peut être qualifié que d'incompétence. La Commission Electorale Nationale Indépendante, malgré ses milliards de dollars, s'est retrouvée face à un dilemme la semaine des élections. La date des élections constitutionnelles du 20 décembre 2023 devrait être respectée ou alors fallait-il se donner un peu plus de temps en la prolongeant de plusieurs semaines, voire plusieurs mois, pour organiser une élection crédible. Entre les élections ratées à la date constitutionnelle et une petite prolongation pour mieux les préparer, la centrale électorale a choisi de maintenir la légitimité du pouvoir en organisant des élections chaotiques.

Nous nous interrogeons aujourd'hui sur les conditions d'une tenue d'élection libre, transparente au Congo-Kinshasa ? Le pays possède une organisation naturelle et universelle qui couvre l'ensemble du pays. C'est l'Eglise Catholique qui compte des diocèses, paroisses et communautés de base couvrant l'ensemble du territoire congolais. L'Eglise Catholique au Congo est composée de six archidiocèses et de 41 diocèses répartis à travers le pays. En nous appuyant sur cette structure ecclésiale, nous serons en mesure d'atteindre une grande partie de la population à des fins de recensement et d'élections. Cette approche ne nécessitera pas des économies significatives en termes de coût d'organisation des élections.

Nous pensons qu'avec quelques millions de dollars, nous pourrions organiser des élections libres et transparentes en donnant aux communautés les moyens de

s'organiser. Cela ne sert à rien de centraliser l'organisation des élections. Chaque province peut rendre compte des résultats en fonction de la structure ecclésiastique existante dans son milieu. Encore une fois, nous croyons que l'infrastructure de l'Eglise Catholique peut résoudre bon nombre de problèmes liés à l'inscription des électeurs et à l'organisation du vote lui-même. Les machines à voter ont grandement contribué à accélérer la proclamation des résultats des élections. Toutefois, ces machines présentent deux problèmes majeurs. Il est donc nécessaire d'évaluer si le gain de temps réalisé grâce à l'utilisation de la machine est supérieur aux difficultés posées par la machine.

Le premier problème des machines à voter au Congo est leur sécurité. On les retrouve facilement parmi les privés qui envoient leurs résultats par voie électronique directement au serveur central de la Commission Electorale Nationale Indépendante. Le serveur central reconnaît les machines et prend en compte les résultats. Cela signifie que toute personne influente qui possède une machine à voter chez elle à la maison peut influencer les résultats. Tant que les machines à voter ne seront pas sécurisées, elles resteront un obstacle à notre désir d'avoir des élections fiables. Le deuxième obstacle des machines est à l'intérieur de la machine et cause plus de dégâts.

Prenons un exemple concret : le nombre d'électeurs attendus dans chaque bureau de vote est de 680 personnes pendant la période de vote de 11 heures. Ce qui équivaut à 660 minutes. Mais, si tout le monde passait au minimum 2 minutes devant la machine (une estimation prudente), $660 : 2 = 330$ votes seront exprimés en 11 heures. Si la CENI accordait une heure de plus, nous aurions $60 : 2 = 30$ électeurs supplémentaires. Au total, 360 électeurs auront voté en 12 heures. Un calcul simple montre que le nombre d'électeurs qui n'ont pas eu le temps matériel pour voter est de $(680 \text{ moins } 330) = 350$. L'usage de la machine aura donc désaffranchi plus de la moitié des électeurs. Pour surmonter cet obstacle, il faut soit augmenter le nombre de machines à voter, soit augmenter le nombre de bureaux de vote. Sans cela, les machines priveraient plus de la moitié des électeurs du droit de vote. Pris ensemble, ces deux obstacles signifient que l'utilisation de machines lors des élections au Congo-Kinshasa représente un pas en arrière et non un pas en avant.

En ce qui concerne les élections en République démocratique du Congo, il faut rappeler que les résultats de 2018 annoncés à l'époque par la Commission

Electoral National Indépendante, avaient simplement détruit la source de légitimité de pouvoir dans ce pays pour plusieurs décennies. Les élections au Congo-Kinshasa démontrent les défauts de toutes les démocraties représentatives. La démocratie se limite à voter tous les cinq ans. Ce n'est pas idéal. La démocratie doit être procédurale. Une démocratie procédurale imprègne toutes les pratiques sociales. Les chefs de la chorale, les chefs de classe et les représentants des étudiants doivent être élus démocratiquement. En d'autres termes, la démocratie doit être vécue dans tous les domaines de la vie et pas seulement lors des élections tous les cinq ans.

Fondamentalement, la démocratie signifie que le pouvoir (*Kratos*) est transféré au *demos* (peuple). Depuis les réformes des Grecs Solon et Cléisthène, le *demos* est associé à la valeur d'échange. Autrement dit, ce sont les plus riches qui détiennent le pouvoir. Ce que nous vivons au Congo est une ploutocratie déguisée (le pouvoir des riches). La caution du candidat à la présidentielle est de 100.000 dollars tandis que le PIB par habitant est de 577,21 dollars (2021). La somme de 100.000 dollars par un candidat à la présidence de la République est tout simplement dissuasive pour tous les Congolais, sauf ceux qui ont pillé le pays.

V. LES ÉLECTIONS AU CONGO-KINSHASA ET LA QUESTION SALARIALE

Du 20 novembre au 20 décembre 2023, la République démocratique du Congo a été agitée par des propagandes en vue des élections présidentielle, parlementaire et communale. Le but était de choisir les animateurs politiques du Congo pour les cinq années qui viennent. Les nouveaux élus du 20 décembre vont sans doute perpétuer le même ordre étatique existant. Très peu de gens réfléchiront aux conditions structurelles qui définissent nos États et qui rendent le changement que nous attendons quasi impossible.

Il nous semble que nous devons d'abord remettre en question l'ordre étatique existant au Congo-Kinshasa. Il est construit sur une normative capitaliste du réel. L'hégémonie, disait Gramsci, est le fait d'imposer sa vision du réel sur ceux que l'on domine. Le capitalisme est dans ce sens hégémonique. Il nous a imposé une manière de vivre qui nous dépossède de notre vie, qui nous réduit aux forces de travail vendables sur un marché auprès des propriétaires. Et cela aussi est le résultat, comme en Occident, du fétichisme de la marchandise. Le pouvoir et l'argent induisent un cléralisme de domination sur ces sujets, surtout les plus

naïfs. Toute la vie humaine est devenue une errance angoissée sur le marché narcissique des rencontres lucratives et factices, fussent-elles avec les mineurs. Partout règne la liberté despotique de l'argent au Congo comme ailleurs. Asservi par la dictature du paraître et de l'avoir, l'humain ne cesse de consommer sa propre soumission.

Que faire contre cette fausse conscience, cléricale ou non ? Il nous faut abandonner la passivité moderne pour retrouver les véritables chemins du sens critique et poser la question radicale de l'authenticité de notre être au monde et de notre être tout court. Après avoir fait ce travail de diagnostic, nous nous proposons de sortir de crise, ce qui, au-delà des élections, définira les conditions de possibilité d'un droit à une vie décente pour tous à la manière du droit de vote. La nouvelle proposition nous rendra plus responsables économiquement, reconnaîtra nos activités comme de valeur et surtout nous identifiera comme des créateurs de valeurs. Il y aura une certaine coresponsabilité économique des uns envers les autres. Elle nous reconnaît le droit économique, le droit à la vie décente comme un droit politique à la manière du droit de vote. Nous ne sommes pas obligés d'organiser notre vie comme nous le faisons. Nous ne sommes pas obligés d'organiser notre économie comme nous le faisons. Le récit du réel que nous avons intériorisé est un récit capitaliste du réel qui nous rend dépendants de ceux qui nous exploitent et rendent notre vie misérable.

VI. DEFIS DE L'ELECTION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

L'histoire politico-institutionnelle du Congo-Kinshasa a longtemps été dominée par des pratiques autoritaires sur fond de personnalisation excessive du pouvoir, érigeant le chef de l'État en détenteur absolu et quasi-éternel du pouvoir politique. « L'institutionnalisation à partir des années 1990 d'un constitutionnalisme prônant un ordre politique démocratique, a légitimement imposé la démocratie comme la forme d'organisation politique des sociétés humaines, [une manière d'alterner le pouvoir]¹⁶ ». Sous le même angle, Cabanis et Martin notent, « ce néo-constitutionnalisme qui a marqué une évolution dans l'histoire constitutionnelle africaine, a érigé la limitation du pouvoir en règle d'or et prévu

¹⁶ LOADA A., « La limitation du nombre de mandats présidentiels en Afrique francophone », *Revue électronique Afrilex*, n° 3, 2003, p. 152.

un mécanisme d'alternance automatique, grâce à la technique de limitation des mandats¹⁷ ».

En outre, de façon substantielle, l'élection concurrentielle demeure la seule voie d'accession légale et légitime au pouvoir. En prévoyant des conditions de transparence et d'expression libre du choix de l'électeur, ce nouveau constitutionnalisme a, en toile de fond, adhéré au principe de l'alternance démocratique comme élément fondamental dans l'entreprise de démocratisation des systèmes politiques autoritaires¹⁸. En tout état de cause, l'alternance s'inscrit comme mode privilégié de renouvellement de l'élite gouvernementale, en rupture avec la période des partis uniques. Pour Dominique Rousseau, « la résurrection des Constitutions exaltant les principes de la démocratie libérale et de l'État de droit n'a pas empêché la persistance de pratiques politiques remettant en cause l'autorité même de la loi fondamentale et au-delà, le compromis politique du début des transitions démocratiques.

En effet, censé rompre avec l'ère des partis uniques, le nouveau constitutionnalisme qui devait assurer l'altérité et favoriser le changement pacifique dans le renouvellement du personnel politique dirigeant n'a pas résisté à la soif de pouvoir ; au contraire la volonté d'accaparement et d'appropriation du pouvoir par le chef de l'État et son clan a fait resurgir les réflexes autoritaires qui ont marqué la vie politique et institutionnelle des États d'Afrique¹⁹ ».

La situation du Congo-Kinshasa démontre la volonté d'accaparement du pouvoir et renforce l'illusion d'un choix populaire et vide de tout son sens le principe de l'élection comme mode de légitimation qui conforte l'accession au pouvoir. Et c'est cet état de fait, qui, dans le contexte de la République démocratique du Congo, a empêché l'instauration d'un État démocratique et, a exposé le pays à d'énormes défis non seulement internes, mais également externes, qui constituent de véritables obstacles à l'éclosion, voire à l'enracinement de l'alternance démocratique. On peut ainsi, de manière brève, présenter un certain nombre de défis auxquels le pays est confronté et dont l'élection actuelle est censée relever :

¹⁷ CABANIS A. et MARTIN M.L., *Le constitutionnalisme de la troisième vague en Afrique francophone*, Academia Bruylant, Bruxelles, 2010, p. 73.

¹⁸ *Ibid.*, p.64.

¹⁹ ROUSSEAU D., « Une résurrection : la notion de Constitution », dans *BDP*, n°1, 1990, p. 12.

VI. 1. Défis du secteur socioéconomique

Dans un contexte macroéconomique et politique relativement favorable jusqu'en 2015, et en dépit du défi majeur et persistant que représente le déficit d'infrastructures (notamment dans les secteurs de l'énergie et du transport), les réformes peuvent, dans une certaine mesure, contribuer à accroître les investissements privés dans des secteurs clés tels que la construction, l'exploitation minière, les télécommunications et les services bancaires.

Ainsi, selon la Banque mondiale, « les entreprises (toute taille et tous secteurs confondus) continuent de citer le mauvais climat des affaires dans le pays comme principal obstacle au développement du secteur privé. En République démocratique du Congo, le secteur privé n'arrive donc pas à mobiliser tout son potentiel qui aurait pu contribuer à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté, et à la lutte contre les principaux facteurs de fragilité et de conflit dans le pays²⁰ ».

Ce problème résulte, en grande partie, du large fossé existant entre l'introduction de réformes formelles et leur mise en œuvre effective. Autrement dit, l'incapacité et/ou la réticence à appliquer les règles serait un facteur déterminant auquel, l'actuelle alternance devait relever.

VI. 2. Défis relatifs au secteur politique

La République démocratique du Congo a été en proie à de nombreuses crises qui ont conduit à la mauvaise gestion, au dysfonctionnement et à l'effondrement de l'administration publique ainsi qu'à des problèmes socioéconomiques. Le pays a été et/ou est toujours confronté à des conflits armés, à des crises politiques, ce qui entraîne une détérioration de son tissu économique et social. Ainsi, ladite élection s'avérerait positive, si et seulement si, elle répond à ce défi.

Dans ce pays, les règlements politiques s'effectuent souvent dans le cadre d'une compétition personnalisée. Or, selon la Banque mondiale, « dans les pays où prédominent des compétitions personnalisées, la politique est souvent organisée autour d'interactions personnalisées et les rentes sont distribuées entre

²⁰ Banque mondiale, *République démocratique du Congo. Diagnostic systématique pays. Priorités de politiques pour réduire la pauvreté et promouvoir la prospérité partagée dans un pays fragile sortant d'un conflit*, Rapport, n°112733-ZR, Région Afrique, BM, 2018.

les élites²¹ ». C'est le cas du Congo-Kinshasa, car l'élection est censée séquencer les réformes de gouvernance et lutter contre la réussite solitaire, égoïste en vue d'assurer le bien-être communautaire.

VII. DIFFICULTES STRUCTURELLES DE L'ELECTION EN RDC

La RDC est un pays démesuré, la population bénéficie peu de ces atouts remarquables et occupe souvent les dernières places des classements internationaux. L'espérance de vie demeure très réduite, estimée à 59,1 ans, et le pays occupe la 176^e place sur 188 du classement de l'Indice de Développement humain²². Alors que le pays possède le deuxième bassin hydrographique d'Afrique avec notamment le fleuve Congo et ses affluents au potentiel hydroélectrique estimé à 100 000 MW, soit 37% du potentiel africain, le taux de population ayant accès à l'électricité n'était que de 13.5% en 2014²³. La population active dans sa majorité est sans emploi et la précarité des conditions de vie de la population dans son ensemble n'est plus à démontrer. Il suffit d'observer la ville de Kinshasa, la capitale de la RDC, pour se rendre compte du niveau de pauvreté et d'insalubrité, démontrant le développement du sous-développement du pays.

La principale raison de ces contrastes tient aux difficultés structurelles que connaît le pays. Il peine à se développer, souffrant entre autres de défaillances étatiques, liées à une mauvaise gouvernance généralisée, et d'une corruption endémique et d'infrastructures déficientes. Les capacités étatiques sont quasi-inexistantes dans de nombreux domaines allant de l'éducation à la santé.

La faillite ou la déstructuration de l'Etat met les populations et les ressources naturelles à la merci des convoitises internes et externes. Comme le note Jacquemot, « au regard de l'ampleur des souffrances endurées et de la suspicion régnant dans les régions minées par des peurs communautaires, et des incidences du déplacement forcé hors de leur foyer, de plus d'un million de personnes vivent dans l'errance et l'insécurité ; [ce qui serait difficile] ou de rencontrer spontanément un sentiment d'amitié ou un empressement de revivre ensemble en

²¹ *Ibid.*

²² SAUMET C., *La République Démocratique du Congo à l'horizon 2020*. Programme humanitaire et développement, Observatoire de la prospective humanitaire, IRIS, Paris, 2018, p.49.

²³ *Ibid.*, p. 65.

harmonie. Les communautés de l'Est ont besoin avant tout d'un droit à la sécurité, que cela soit reconnu à chacune d'entre elles²⁴ ».

Cependant, le président congolais devra mieux gérer les ressources en minerais et autres potentialités dont le pays dispose afin de relever ces grands défis dont la population a grandement besoin. Le rôle des partis politiques progressistes et celui des mouvements citoyens est central, d'autant qu'il leur revient la tâche ardue d'accompagner leurs peuples sur les chemins qui conduisent à des véritables processus de démocratisation, capables d'aboutir à la vraie stabilité sociale, politique et économique.

À travers l'observation de cette question, nous avons analysé des tendances claires qui mettent en évidence un phénomène inédit au Congo-Kinshasa, que nous désignons ici comme « phénoménale élection ». Nous soulignons le fait que ladite élection se situe en faveur de la théorie pessimiste de l'élection, montrant que les acteurs seraient plus souvent sanctionnés que récompensés par leurs électeurs.

Ainsi, « l'élection est un oxygène de la démocratie ; elle apporte un nouveau système de gestion et des nouveaux hommes politiques ayant des profils nouveaux pour gouverner autrement ». Elle représente « une voix d'émergence d'un pays qui se justifie par le changement au sommet de l'État ».

Dans ce cas, « elle est le principe de mécanisme démonstratif de l'application du régime démocratique, démocratie libérale dans un Etat. C'est donc un évènement rotatif dans la gouvernance de la Res publica dans un Etat aux régimes démocratiques ». « L'élection est un changement des acteurs dans un régime, avec une autre manière de gérer et de penser sur la conduite de la Res publica ».

Il se dégage de ces propos, un constat selon lequel, l'élection désignerait un changement. Elle est en effet théorisée comme une échéance prévue et profitable, voire attendue, qui rythme les régimes démocratiques. Elle est supposée assurer la « respiration » des régimes démocratiques par la rotation régulière des positions de pouvoir entre les principaux camps politiques antagoniques. Comme l'indiquent Aldrin, « l'alternance est un indicateur de bonne santé démocratique des systèmes de gouvernement, *a fortiori* lorsqu'elle s'institutionnalise comme une

²⁴ Pierre JACQUEMOT, cité par Catherine SAUMET, *Ibid.*, p. 61.

caractéristique structurelle (et non ponctuelle) et récurrente (plutôt qu'exceptionnelle) de la vie politique²⁵ ».

À ce titre, nous pouvons dire que l'élection serait un dispositif d'évitement de la monopolisation du pouvoir (et de ses ressources) et, partant, de limitation de mandat.

Pour la question sur ce que représente l'élection en République démocratique du Congo, nous pensons que : « de cette élection, aucun changement n'est ressenti jusque-là, car les acteurs d'hier, sont ceux qui gèrent encore aujourd'hui ». « L'élection au Congo-Kinshasa est une élection de façade, parce que les résultats des élections n'ont jamais été rendus, conformément à la loi électorale ». « C'est une élection ratée ; nous avons loupé une occasion qui devrait booster notre pays au développement politico-socio-économique. C'est donc, une élection biaisée, une farce politique ».

Ces réflexions situent l'élection congolaise sous l'angle pessimiste. Les critiques se dessinent sur les « délices démocratiques », en l'occurrence ici des « bénéfiques illusions de l'élection ». La notion d'élection est intimement liée à celle de changement, dans le sens commun comme dans le discours des animateurs et des commentateurs de la scène politique.

Ainsi, « l'élection en République démocratique du Congo semble répondre à l'une des crises que connaît ce pays, laquelle a jeté les bases des conflits armés, c'est-à-dire, la crise de légitimité historique, parce que c'est pour la quatrième fois que nous assistons à cet exercice ». L'élection est un événement politique considéré tout à la fois comme normal et souhaitable. Nous pouvons ainsi souligner que, compte tenu du risque d'ingouvernabilité du système du pouvoir actuel, l'élection a été vue comme un modèle susceptible d'apporter le changement dans le vécu des Congolais. Telle est la perspective de la théorie de l'élection positive. Plus la situation est défavorable pour la plupart des gens, plus un tel changement institutionnel est probablement désiré ou souhaitable.

De ces propos, il se dégage que la phénoménale élection, étant dialectiquement, idéologiquement opposés, ne peuvent pas, par voie de conséquence, apporter le changement dont ont rêvé les Congolais. Comme l'ont noté Czada et Schimank : « Les chances d'un aménagement [institutionnel]

²⁵ ALDRIN P. et al., *Op. cit.*, p. 64,

consensuel sont meilleures lorsque l'intérêt commun des participants à garantir la prévisibilité du système dépasse leurs intérêts à bénéficier d'une distribution particulière des bénéfices²⁶ ».

Eu égard à ce qui précède, l'élection phénoménale en République démocratique du Congo ne serait donc pas forcément un signe d'un changement souhaitable, d'une performance gouvernementale exceptionnelle, mais plutôt l'expression de l'impopularité « normale » du gouvernement ancien, ou de la représentation démocratique.

CONCLUSION

Dans l'Afrique d'aujourd'hui, et en République Démocratique du Congo, les villages et les villes sont les lieux de pouvoir, de constructions sociale, culturelle, politique et économique. Bref, des lieux d'adaptation des populations africaines en dehors des champs étatiques et des grandes institutions internationales de développement. Et qui dit adaptation, dit aussi créativité. On ne développe pas un peuple, le peuple se développe.

C'est pourquoi, à travers une élection, un jeu démocratique, la démocratie et ses ingrédients tels que, le respect des droits humains, la liberté, la non-discrimination, la justice distributive et sociale, sont des éléments essentiels pouvant répondre au changement positif, au développement d'un pays. Et à travers cette réflexion qui a consisté en l'analysabilité de la phénoménale élection en République démocratique du Congo, nous retiendrons en dernière analyse, qu'élire permettrait de changer la tendance partisane du gouvernement sans perturber l'ordre social et, constituerait ainsi un mécanisme accepté par les compétiteurs politiques et sociétaux qui admettent le régime institutionnel en place et, avec lui, les droits et libertés politiques garantissant l'authenticité.

Par ailleurs, ayant souligné les défis auxquels la République démocratique du Congo est confrontée, le changement tant attendu par les Congolais au travers de l'élection, ne peut mieux se comprendre qu'en prenant en compte, dans une approche sociopolitique, les contextes national et international dans lesquels baigne le pays. On ne fait pas ou on ne refait pas l'histoire par des imprécations. Mais c'est en lisant et relisant l'histoire que l'on peut comprendre le passé et en

²⁶ CZADA R. et SCHIMANK U., cités par ALDRIN P. et al., *Ibid*, p. 51.

tirer des leçons pratiques pour aujourd'hui et demain. Que la phénoménale élection, parce qu'inédite dans sa configuration, et dont les Congolais se souviendront, puisse servir comme un élan du changement en tirant les leçons de l'histoire de notre pays afin d'en assurer son développement tant recherché, crié et voulu par tous.

Cependant, si la finalité du pouvoir politique demeure la préservation de l'intérêt national, il est temps que les hommes politiques congolais qui prétendent agir pour une vraie paix durable en République démocratique du Congo, comprennent que les Congolais ont tous un ennemi commun : les menaces sécuritaires et la crise socioéconomique (pauvreté, chômage élevé, insalubrité, inaccessibilité aux soins de santé, insécurité alimentaire...) avec toutes les conséquences qui en découlent. Depuis l'indépendance de la République Démocratique du Congo, tous les combats menés avaient et/ou ont pour objectif, l'amélioration des conditions de vie de la population.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALDRIN P., BARGEL L., BUE N. et PINA C., (dir.), *Introduction générale. Une sociologie politique pour les alternances au pouvoir*, Editions du Croquant, coll. « Sociopo », 2016.
- Banque mondiale, *République démocratique du Congo. Diagnostic systématique pays. Priorités de politiques pour réduire la pauvreté et promouvoir la prospérité partagée dans un pays fragile sortant d'un conflit*, Rapport, n°112733-ZR, Région Afrique, BM, 2018.
- CABANIS A. et MARTIN M.L., *Le constitutionnalisme de la troisième vague en Afrique francophone*, Academia Bruylant, Bruxelles, 2010.
- SCHEDLER A., « The Logic of electoral authoritarianism », in SCHEDLER A. (eds), *Electoral authoritarianism : the dynamics of unfree competition*, Lynne Rienner Publishers, London, 2006.
- GERSTLE J. et MAGNI-BERTON R., (dir.), *La campagne présidentielle*, L'Harmattan, Paris, 2014, p.112.
- ESTAING G. (d'), *Démocratie française*, Fayard, Paris, 1976, p. 85.
- VETTOVAGLIA J.P., (dir.), *Démocratie et élections dans l'espace francophone*, Bruylant, Bruxelles, 2010.
- DOBRY M., *Sociologie des crises politiques*, Presses de la FNSP, Paris, 1986.

- MENOUNI A., « L'alternance et la continuité de la politique de l'État. Cas des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France », dans *Revue française de science politique*, 36^e année, n°1, 1986.
- Constitution du 18 février 2006 telle que révisée, 2011.
- GUEYE, « Les coups d'État en Afrique entre légalité et légitimité », dans *Droit sénégalais*, n° 9, novembre, 2010.
- HILGERS M. et MAZZOCCHETTI J., *Politique africaine*, n°101, mars-avril, 2006.
- HOLO T., « Démocratie revitalisée ou démocratie émasculée ? Les Constitutions du renouveau démocratique dans les États de l'espace francophone africain : régimes juridiques et systèmes politiques », dans *Revue Béninoise des Sciences Juridiques et Administratives*, n°16, 2006.
- LOADA A., « La limitation du nombre de mandats présidentiels en Afrique francophone », *Revue électronique Afrilex*, n° 3, 2003.
- ROUSSEAU D., « Une résurrection : la notion de Constitution », dans *RDP*, n°1, 1990.
- SAUMET C., *La République Démocratique du Congo à l'horizon 2020*. Programme humanitaire et développement, Observatoire de la prospective humanitaire, IRIS, Paris, 2018.